BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport financier trimestriel

31 mars 2013

Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel 3
Perspectives financières et Plan à moyen terme 2013-2015 3
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel 5
Analyse des risques 6
Analyse des résultats financiers 6

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière.

Une analyse des états financiers de la Banque ne peut rendre compte de l'intégralité de ses activités et de ses opérations, étant donné que celles-ci n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque veille certes à ce que ses états financiers fournissent des renseignements complets sur son travail, mais cette information ne saurait permettre à elle seule de comprendre la totalité de ce qu'accomplit la Banque.

Le rapport annuel de la Banque pour l'année 2012 comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le rapport de gestion renferme une analyse détaillée des opérations de la Banque et de leurs incidences sur ses résultats financiers, sa capacité de produire des résultats et ses principaux secteurs de risque. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2012 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers inclus dans le présent rapport ainsi qu'avec le rapport annuel de 2012 de la Banque.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 23 mai 2013 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Perspectives financières et Plan à moyen terme 2013-2015

Le Plan à moyen terme (triennal) est le principal document de planification dans lequel la Banque établit ses priorités stratégiques. À la fin de 2012, la Banque a lancé un nouveau plan à moyen terme, *Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance*. Mener des analyses de politiques de qualité supérieure, bâtir un système financier résilient et fournir d'excellents services sont les priorités stratégiques de ce nouveau plan.

Perspectives financières

Au cours de la première année du Plan à moyen terme, les charges opérationnelles seront plus élevées qu'en 2012, en raison notamment de nouveaux coûts non discrétionnaires qui seront engagés pour le renforcement de la résilience des systèmes de l'institution. À court terme, la Banque effectuera aussi des investissements destinés à recentrer et à reconfigurer un certain nombre de modèles opérationnels et d'opérations pour réaliser des

économies futures. En 2014, lorsque l'institution commencera à récolter les avantages de ces investissements, les charges opérationnelles devraient diminuer par rapport à leurs niveaux de 2013.

Plan financier de la Banque
(En millions de dollars canadiens)

	Prévisions pour 2013	Résultats réels pour 2012 (retraités[1])
Charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme[2]	**359,0**	333,1
Production des billets de banque	**166,0**	115,6
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant[2]	**20,0**	12,9
Programmes du Plan à moyen terme, y compris la modernisation du siège	**60,7**	29,8
Total des charges	**605,7**	491,4

[1] La Banque a retraité ses résultats de 2012 par suite de l'application rétrospective des modifications aux normes comptables entrées en vigueur le 1er janvier 2013. Voir la section « Adoption de nouvelles normes comptables et de normes modifiées » du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence de ces changements.

[2] Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme et les avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant ne sont pas considérés comme des mesures uniformisées, conformes aux IFRS.

Une augmentation des coûts de production des billets de banque est prévue en 2013. Cette année, la Banque lancera les billets de 5 et de 10 dollars en polymère et continuera de produire les coupures de 100, de 50 et de 20 dollars, qui ont été mises en circulation en 2011 et en 2012. La Banque s'attend à recevoir environ 793 millions de billets en polymère en 2013, contre 580 millions de billets en 2012.

En 2012, le Conseil d'administration a approuvé le plan de modernisation du complexe du siège de la Banque. En 2013, la Banque engagera des dépenses pour la réinstallation de son personnel dans des locaux temporaires et enregistrera des charges d'amortissement additionnelles relatives aux bâtiments existants du siège.

À la fin du premier trimestre, la Banque est en bonne voie pour respecter ce plan financier sur l'ensemble de l'exercice.

État de la situation financière

Des dépenses en immobilisations de 92 millions de dollars sont prévues pour 2013, dont une enveloppe de 64 millions de dollars consacrée au Programme de modernisation du siège, le reste devant être affecté à d'autres priorités stratégiques et à des dépenses en immobilisations courantes. Pour les trois premiers mois de l'année, les dépenses en immobilisations totalisaient 11,8 millions de dollars.

En ce qui concerne le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement canadien, les dépôts de ce dernier détenus à la Banque devraient augmenter d'un montant de 10 milliards de dollars en 2013. Le dépôt associé au plan de gestion de la liquidité prudentielle s'est accru de 5 milliards de dollars au premier trimestre et s'établissait à 15 milliards de dollars au 31 mars 2013.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes exposés ci-après sont survenus depuis le 31 décembre 2012.

Fonctionnement et programmes

Le 26 mars, le gouverneur de la Banque a annoncé qu'à compter du 2 avril 2013, SwapClear serait assujetti à la surveillance réglementaire continue que prévoit la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. SwapClear est un système mondial de compensation centralisée des swaps de taux d'intérêt négociés de gré à gré exploité par l'entreprise britannique LCH.Clearnet Limited. Cet assujettissement n'aura aucune incidence directe sur les opérations financières de la Banque.

Conseil d'administration et personnel

Après la fin du trimestre, le Conseil d'administration a annoncé la nomination de Stephen S. Poloz au poste de gouverneur de la Banque pour un mandat de sept ans. Cette nomination entrera en vigueur le 3 juin 2013. M. Poloz succède au gouverneur Mark Carney, qui quitte ses fonctions le 1er juin 2013.

Une description complète des fonctions des membres du Conseil d'administration et de la Haute Direction de la Banque figure dans le rapport annuel de l'institution pour 2012. Un certain nombre de nominations touchant le Conseil d'administration et la Haute Direction ont été annoncées durant le trimestre.

Le 1er mars 2013, la composition et la présidence des comités permanents du Conseil d'administration ont changé. On peut consulter une liste à jour des membres des comités du Conseil sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.banqueducanada.ca/sujet-banque/direction-gouvernance/conseil-dadministration.

Le 25 février 2013, Lawrence Schembri a été nommé sous-gouverneur ainsi que membre du Conseil de direction et du Conseil de gestion.

En janvier 2013, Sheila Niven, conseillère et membre du Conseil de gestion, a pris en charge la fonction de chef de la gestion des risques.

Analyse des risques

La section traitant des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque, et on y fait l'examen des principaux secteurs de risque : le risque financier, le risque lié aux activités et le risque d'entreprise. Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2012.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée. Au cours du premier trimestre, aucun changement important n'a été apporté au cadre de gestion des risques et aucun changement significatif n'a été constaté dans l'une ou l'autre des catégories de risques ou dans l'appréciation de ces risques comparativement à la fin de l'exercice précédent.

Analyse des résultats financiers

Variations de la situation financière et du résultat global

La taille du bilan de la Banque s'est accrue de 4,5 % au cours du premier trimestre par rapport à la fin de l'exercice 2012. Cette augmentation découle essentiellement de la décision du gouvernement fédéral, annoncée en 2011, de constituer, jusqu'à concurrence de 20 milliards de dollars, un dépôt tenu à la Banque du Canada aux fins de la gestion de la liquidité prudentielle. Ce dépôt a crû de 5 milliards de dollars au premier trimestre de 2013, contribuant ainsi à l'essentiel de l'expansion du bilan de l'institution, et au 31 mars 2013, s'élevait à 15 milliards de dollars.

Points saillants de l'état de la situation financière
(En millions de dollars canadiens)

	31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,4**	6,8
Prêts et créances	**1 293,2**	1 905,6
Placements	**79 633,2**	75 607,3
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	**250,3**	246,0
Autres éléments d'actif	**104,0**	41,6
Total de l'actif	**81 286,1**	77 807,3
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation	**60 920,4**	63 700,0
Dépôts	**19 320,9**	13 291,3
Autres éléments de passif	**612,6**	377,5
Capitaux propres	**432,2**	438,5
Total du passif et des capitaux propres	**81 286,1**	77 807,3

Les prêts et créances ont connu une baisse de 612,4 millions de dollars depuis le 31 décembre 2012. Au 31 mars 2013, les prêts et créances de 1 293,2 million de dollars consistaient principalement en des prises en pension à plus d'un jour effectuées dans le but de maintenir le taux du financement à un jour près du taux cible. D'autres prises en pension qui restaient à la fin du dernier exercice sont arrivées à échéance en janvier 2013.

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 4 025,9 millions de dollars, s'explique surtout par les achats d'obligations du gouvernement du Canada destinés à compenser la hausse des dépôts détenus pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. Les obligations du gouvernement du Canada ont crû de 3 139,0 millions de dollars et les bons du Trésor du gouvernement du Canada de 890,4 millions de dollars, ces augmentations ayant été contrebalancées par une légère diminution de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

L'accroissement des immobilisations tient aux dépenses en immobilisations de 11,8 millions de dollars, qui sont contrebalancées par des amortissements de 7,5 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations engagées au cours du premier trimestre de 2013 comprennent une somme de 8,7 millions de dollars liée au Programme d'amélioration de la continuité des opérations et au Programme de modernisation du siège. En outre, la Banque a effectué des dépenses de 3,1 millions de dollars pour la mise à niveau de ses systèmes vieillissants. Le projet le plus important est le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux

opérations sur les marchés, qui vise à permettre le traitement en aval de bout en bout et à renforcer la capacité de continuité des activités.

La valeur des autres éléments d'actif a augmenté de 62,4 millions de dollars depuis le 31 décembre 2012, en raison surtout de la hausse de l'actif net au titre des prestations définies, laquelle découle d'un accroissement du taux d'actualisation[1] et des solides rendements des actifs durant le trimestre, comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global.

L'élément de passif constitué par les billets de banque en circulation accuse un recul de 2 779,6 millions de dollars (4,4 %) depuis le 31 décembre 2012, ce qui reflète la réduction saisonnière de la demande survenue au cours de la période.

Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 3 073,6 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement du Canada et le dépôt de 15 000 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie. Au 31 mars 2013, les dépôts s'étaient accrus de 6 029,6 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2012, surtout parce que le dépôt détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle avait gagné en importance durant le trimestre.

Les autres éléments de passif ont marqué une hausse de 235,1 millions de dollars comparativement à la fin de l'exercice 2012, en grande partie du fait que la somme à verser au Receveur général du Canada a augmenté. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général. Au 31 mars 2013, la somme à verser s'élevait à 331,0 millions de dollars[2], contre 82,2 millions de dollars au 31 décembre 2012.

Depuis le 31 décembre 2012, les capitaux propres de la Banque ont été touchés par une diminution de 6,3 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur, liée principalement au placement de la Banque en actions de la BRI, qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres. Au 31 mars 2013, cette réserve s'établissait à 302,2 millions de dollars et elle était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

---

[1] L'actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 4,2 % au 31 mars 2013 (comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2012).

[2] Pendant la période de trois mois close le 31 mars 2013, la Banque a versé au Receveur général une somme de 82,2 millions de dollars liée au résultat net de 2012 (contre une somme de 78,4 millions de dollars liée au résultat net de 2011 versée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2012).

Points saillants de l'état du résultat global

L'actif et le passif de la Banque sous-tendent ses mandats fonctionnels. Ainsi, ses activités et ses opérations n'ont pas pour objet de maximiser le résultat net. L'essentiel des revenus de la Banque provient des intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada dont elle a fait l'acquisition, ces intérêts fluctuant en fonction des conditions du marché.

Points saillants des produits selon l'état du résultat global
(En millions de dollars canadiens)

	Période de trois mois close	
	le 31 mars 2013	le 31 mars 2012
Produits d'intérêts	**431,4**	398,3
Charges d'intérêts	**(38,5)**	(12,0)
Autres produits	**2,8**	2,3
Total des produits	**395,7**	388,6

Les produits du premier trimestre de 2013 totalisaient 395,7 millions de dollars, affichant une hausse de 7,1 millions de dollars (1,8 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2013, les produits d'intérêts de la Banque de 431,4 millions de dollars provenaient pour l'essentiel des intérêts générés par les bons du Trésor et les obligations, qui ont progressé de 31,8 millions de dollars au cours des trois premiers mois de 2013, par rapport à la même période en 2012. L'augmentation des produits d'intérêts est attribuable aux placements plus élevés, qui ont été partiellement contrebalancés par les rendements plus faibles des obligations et des bons du Trésor nouvellement acquis, comparativement aux rendements que procurent les placements qui arrivent à échéance. Les intérêts issus des prises en pension ont crû de 1,3 million de dollars au cours des trois premiers mois de 2013 comparativement à la même période en 2012, à la faveur principalement d'une intensification des prises en pension à un jour effectuées dans le but de maintenir le taux du financement à un jour près du taux cible.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. La hausse des dépôts du gouvernement du Canada a entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les dépôts de 26,5 millions de dollars au premier trimestre de 2013, comparativement à la même période en 2012. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché et n'ont pas beaucoup changé par rapport à la période comparable de 2012.

Les produits que tire la Banque d'autres sources se sont légèrement accrus par rapport à 2012.

Points saillants des charges selon l'état du résultat global
(En millions de dollars canadiens)

	Période de trois mois close	
	le 31 mars 2013	le 31 mars 2012
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**46,4**	23,8
Frais de personnel (y compris les salaires et les avantages du personnel)	**52,9**	49,9
Autres charges	**39,7**	34,8
Total des charges	**139,0**	108,5

Les charges opérationnelles cadrent avec les attentes pour 2013 et ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des coûts de production de la série de billets de banque en polymère. Les charges du trimestre considéré ont été supérieures de 30,5 millions de dollars à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les coûts associés à la production des billets de banque dépassent de 22,6 millions de dollars les niveaux correspondants de 2012 pour le trimestre, en raison d'une expansion du volume de billets en polymère reçus des imprimeurs. Au cours des trois premiers mois de 2013, 227 millions de billets en polymère ont été reçus, comparativement à 127 millions de billets durant la même période en 2012.

Exclusion faite de l'incidence des nouveaux billets de banque, l'accroissement des charges est de 7,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice et touche surtout les frais de personnel, les coûts afférents à la technologie et aux immeubles ainsi que les amortissements.

Les frais de personnel se sont accrus de 3,0 millions de dollars au cours du trimestre, par rapport à la même période en 2012. L'alourdissement des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque résulte de l'effet négatif des variations du taux d'actualisation[3]. Pour les trois premiers mois de 2013, les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel ont augmenté de 2,6 millions de dollars comparativement à la même période en 2012.

Parmi les autres charges, la hausse de 2,4 millions de dollars des coûts afférents à la technologie est attribuable aux investissements destinés à l'amélioration des systèmes informatiques de la Banque. Les charges d'amortissement ont crû de 2,7 millions de dollars, comparativement à la même période en 2012. À la suite de l'approbation du Programme de modernisation du siège en 2012, l'amortissement des bâtiments existants du siège a été ajusté en fonction du début prévu des travaux en 2014. La Banque a conclu la location de locaux temporaires où son personnel sera réinstallé durant les travaux de modernisation du siège, ce qui a fait augmenter les coûts liés aux immeubles de 1,8 million de dollars pour les trois

[3] Les charges associées aux régimes à prestations définies sont évaluées au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice précédent. Les charges de 2013 sont fondées sur un taux d'actualisation de 4,0 % (comparativement à 4,6 % pour les charges de 2012).

premiers mois de 2013 par rapport à la même période en 2012. Le reste des charges a diminué par rapport au dernier exercice.

Points saillants de l'état du résultat global
(En millions de dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 31 mars 2013	le 31 mars 2012
Résultat net	**256,7**	280,1
Autres éléments du résultat global	**68,0**	(9,7)
Résultat global	**324,7**	270,4

Le résultat net pour le trimestre était de 256,7 millions de dollars, ce qui représente un déclin de 23,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012.

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à 68,0 millions de dollars pour le trimestre, consistent en un gain de 74,3 millions de dollars attribuable à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes à prestations définies de la Banque et en une baisse de 6,3 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres. Au 31 mars 2013, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 339,2 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 3,5 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2012. Le reste de la baisse est attribuable à des variations de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

La Banque comptabilise immédiatement la totalité des réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global à chaque période de présentation de l'information financière. Les réévaluations découlent de la différence entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs des régimes, ainsi que du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées au premier trimestre de 2013 sont attribuables à l'augmentation de 20 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur du passif/actif net au titre des prestations définies et à la hausse des rendements des actifs des régimes.

Adoption de nouvelles normes comptables et de normes modifiées

Au cours du trimestre, la Banque a adopté de nouvelles normes comptables et des normes modifiées qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2013. L'incidence complète de l'adoption de ces nouvelles normes est exposée à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Les changements apportés à la norme IAS 19 *Avantages du personnel* (IAS 19), qui exigent que le rendement attendu des actifs des régimes soit calculé en fonction du taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies, ont eu une incidence sur la Banque. Les modifications apportées à IAS 19 ont été appliquées de manière rétrospective. L'incidence nette de ces changements sur l'information financière présentée antérieurement se résume comme suit :

	Période de trois mois close le 31 mars 2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
État du résultat global		
Augmentation des frais de personnel – charges au titre des régimes d'avantages du personnel	(3,8)	(15,7)
Diminution attribuable aux réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	3,8	15,7

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers

31 mars 2013

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

M. Carney,
gouverneur

S. Vokey, CPA, CA,
comptable en chef et chef des finances

Ottawa (Canada)
23 mai 2013

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,4**	6,8
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 287,5**	1 838,3
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**-**	61,8
Autres créances	**5,7**	5,5
	1 293,2	1 905,6
Placements		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**19 877,7**	18 987,3
Obligations du gouvernement du Canada	**59 416,3**	56 277,3
Autres placements	**339,2**	342,7
	79 633,2	75 607,3
Immobilisations corporelles (note 5)	**193,9**	190,4
Immobilisations incorporelles (note 6)	**56,4**	55,6
Autres éléments d'actif (note 7)	**104,0**	41,6
Total de l'actif	**81 286,1**	77 807,3
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation	**60 920,4**	63 700,0
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	**18 073,6**	11 701,5
Membres de l'Association canadienne des paiements	**24,7**	186,4
Autres dépôts	**1 222,6**	1 403,4
	19 320,9	13 291,3
Autres éléments de passif (note 9)	**612,6**	377,5
	80 853,9	77 368,8
Capitaux propres (note 11)	**432,2**	438,5
Total du passif et des capitaux propres	**81 286,1**	77 807,3

M. Carney,
gouverneur

S. Vokey, CPA, CA,
comptable en chef et chef des finances

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2013	**2012** *(retraité – note 3)*
PRODUITS		
Produits d'intérêts nets		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	**429,7**	397,9
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1,6**	0,3
Autres produits d'intérêts	**0,1**	0,1
	431,4	398,3
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	**(38,5)**	(12,0)
	392,9	386,3
Autres produits	**2,8**	2,3
Total des produits	**395,7**	388,6
CHARGES		
Frais de personnel	**52,9**	49,9
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**46,4**	23,8
Entretien des immeubles	**8,2**	6,4
Technologie et télécommunications	**8,3**	5,9
Amortissements	**7,5**	4,8
Autres charges opérationnelles	**15,7**	17,7
Total des charges	**139,0**	108,5
RÉSULTAT NET	**256,7**	280,1
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	**74,3**	(9,4)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	**(6,3)**	(0,3)
Autres éléments du résultat global (perte)	**68,0**	(9,7)
RÉSULTAT GLOBAL	**324,7**	270,4

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Reserve pour ré-évaluations	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2013	5,0	25,0	100,0	308,5	-	-	438,5
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	256,7	256,7
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	74,3	74,3
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(6,3)	-	-	(6,3)
	-	-	-	(6,3)	-	331,0	324,7
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(331,0)	(331,0)
Solde au 31 mars 2013	5,0	25,0	100,0	302,2	-	-	432,2
Solde au 1er janvier 2012	5,0	25,0	100,0	294,6	-	-	424,6
Résultat global pour la période							
Résultat net *(retraité – note 3)*	-	-	-	-	-	280,1	280,1
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies *(retraité – note 3)*	-	-	-	-	-	(9,4)	(9,4)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,8	-	(1,1)	(0,3)
	-	-	-	0,8	-	269,6	270,4
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(269,6)	(269,6)
Solde au 31 mars 2012	5,0	25,0	100,0	295,4	-	-	425,4

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

TABLEAU INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2013	**2012**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Intérêts reçus	**234,8**	162,7
Autres produits reçus	**2,8**	1,8
Intérêts versés	**(38,5)**	(12,0)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte et aux fournisseurs	**(133,3)**	(114,3)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**61,8**	81,5
Augmentation nette des dépôts	**6 029,6**	6 925,0
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**26 161,5**	3 677,1
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**(25 610,7)**	(4 513,3)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	**6 708,0**	6 208,5
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	**(892,5)**	671,0
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(4 774,6)**	(4 254,3)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	**1 831,3**	462,6
Entrées d'immobilisations corporelles	**(9,4)**	(6,9)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(2,4)**	(4,6)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(3 847,6)**	(3 132,2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution nette des billets de banque en circulation	**(2 779,6)**	(3 003,0)
Remise de l'excédent constaté au Receveur général du Canada	**(82,2)**	(78,4)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(2 861,8)**	(3 081,4)
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**-**	-
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**(1,4)**	(5,1)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	**6,8**	11,7
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	**5,4**	6,6

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 31 mars 2013

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du Canada. La Banque est une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, elle appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public).

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire
La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier
Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie
La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et détruit et remplace les billets usés et retirés de la circulation.

Gestion financière
La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se rapportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et les meilleurs jugements de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 23 mai 2013.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net

au titre des prestations définies, qui est comptabilisé comme le solde net des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations connexes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, auxquels cas l'incidence sera constatée dans les états financiers d'un exercice ultérieur.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Ces estimations concernent principalement les régimes d'avantages du personnel (note 10) et la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie (note 4).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, et atteignent un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers intermédiaires résumés, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, à l'exception des nouvelles normes et des modifications entrées en vigueur le 1er janvier 2013.

Changements de méthodes comptables

La Banque a adopté les nouvelles normes et les modifications apportées à des normes ci-après en date du 1er janvier 2013.

IAS 19 *Avantages du personnel* (IAS 19)

Exigences de la norme IAS 19 révisée :

- Comptabilisation immédiate des écarts actuariels et du rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies, dans les autres éléments du résultat global.

- Comptabilisation immédiate du coût total des services passés dans le résultat net.
- Comptabilisation du rendement attendu des actifs des régimes dans le résultat net en fonction du taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies.
- Informations complémentaires à fournir décrivant les caractéristiques des régimes à prestations définies de l'entité et les risques associés à ces régimes, ainsi que d'autres informations expliquant en quoi les régimes à prestations définies peuvent influer sur le montant, l'échéancier et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs, et des précisions sur toute stratégie d'appariement actif-passif utilisée pour gérer les risques.

Les modifications ont également une incidence sur les indemnités de cessation d'emploi, qui seront désormais constatées à la première des dates suivantes : la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi.

Les modifications apportées à IAS 19 ont été appliquées de manière rétrospective. L'incidence nette de ces changements sur l'information financière déjà présentée se résume comme suit :

	Période de trois mois close le 31 mars 2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
État du résultat global		
Augmentation des frais de personnel – charges au titre des régimes d'avantages du personnel	(3,8)	(15,7)
Diminution attribuable aux réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	3,8	15,7

IFRS 11 *Partenariats* (IFRS 11)

Cette norme permet un traitement plus réaliste des partenariats en mettant l'accent sur les droits et obligations de l'accord plutôt que sur sa forme juridique. Elle remédie au manque d'uniformité dans la présentation des partenariats en imposant une méthode unique pour la comptabilisation des intérêts détenus dans des entités contrôlées conjointement.

L'application rétrospective d'IFRS 11 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires résumés.

IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12)

Il s'agit d'une nouvelle norme générale sur les obligations en matière d'informations à fournir concernant toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation.

L'application rétrospective d'IFRS 12 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires résumés.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)

Cette norme définit la juste valeur, établit dans une seule IFRS un cadre d'évaluation de la juste valeur et exige que soient fournies des informations sur l'évaluation de la juste valeur. Selon IAS 34, certaines de ces informations portant sur les instruments financiers doivent être présentées dans l'information financière intermédiaire et sont indiquées à la note 4.

IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7) et IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32)

Les modifications apportées à IFRS 7 et à IAS 32 ont permis d'établir d'autres exigences comptables et l'obligation de fournir des informations complémentaires en matière de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'obligation concernant les nouvelles informations à fournir en application d'IFRS 7 prend effet pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013. Les modifications apportées à IAS 32 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, mais ont été adoptées de façon anticipée le 1er janvier 2013.

Les modifications apportées à IFRS 7 et à IAS 32 n'ont entraîné aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires résumés.

IAS 1 *Présentation des états financiers* (IAS 1)

Les modifications apportées à IAS 1 ont permis d'éclaircir la différence entre les informations comparatives supplémentaires facultatives et les informations comparatives exigées au minimum. Si elle fournit des informations comparatives supplémentaires facultatives en plus des informations relatives à la période comparative exigées au minimum, l'entité doit le faire dans les notes afférentes aux états financiers. Ces informations comparatives supplémentaires facultatives n'ont pas à constituer un jeu complet d'états financiers.

Il est nécessaire de présenter un état de la situation financière d'ouverture (aussi appelé « troisième bilan ») lorsque l'entité applique une méthode comptable de façon rétrospective ou effectue un retraitement rétrospectif d'éléments de ses états financiers, ou lorsqu'elle procède à un reclassement d'éléments dans ses états financiers, si ces changements ont une incidence significative sur l'information contenue dans l'état de la situation financière arrêté au début de la période précédente. La norme modifiée précise qu'un troisième bilan n'a pas à être accompagné d'informations comparatives dans les notes annexes. Parmi les éléments qui doivent au minimum être fournis dans les états financiers intermédiaires résumés, IAS 34 ne prévoit pas de troisième bilan.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

À la date de clôture, les actifs détenus en garantie des placements prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres étaient sous forme de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. La juste valeur de ces actifs détenus en garantie totalisait 345,1 millions de dollars, soit 101,6 % du coût amorti de 339,8 millions de dollars (néant au 31 décembre 2012).

a) Juste valeur des instruments financiers

(i) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers :

	31 mars 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	**Valeur comptable**	**Juste valeur**
Actifs financiers				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,4**	**5,4**	6,8	6,8
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 287,5**	**1 287,5**	1 838,3	1 838,3
Avances aux membres de l'ACP	**-**	**-**	61,8	61,8
Autres créances	**5,7**	**5,7**	5,5	5,5
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**19 877,7**	**19 877,7**	18 987,3	18 987,3
Obligations du gouvernement du Canada	**59 416,3**	**63 627,0**	56 277,3	60 881,8
Autres placements	**339,2**	**339,2**	342,7	342,7
Total des actifs financiers	**80 931,8**	**85 142,5**	77 519,7	82 124,2
Passifs financiers				
Billets de banque en circulation	**60 920,4**	**60 920,4**	63 700,0	63 700,0
Dépôts	**19 320,9**	**19 320,9**	13 291,3	13 291,3
Autres passifs financiers	**419,8**	**419,8**	174,6	174,6
Total des passifs financiers	**80 661,1**	**80 661,1**	77 165,9	77 165,9

(ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2013				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,4**	**-**	**-**	**5,4**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**19 877,7**	**-**	**-**	**19 877,7**
Actions de la BRI	**-**	**-**	**339,2**	**339,2**
	19 883,1	**-**	**339,2**	**20 222,3**
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2012				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,8	-	-	6,8
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 987,3	-	-	18 987,3
Actions de la BRI	-	-	342,7	342,7
	18 994,1	-	342,7	19 336,8

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 pour la période du 1er janvier à la fin de la période considérée :

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Solde d'ouverture au 1er janvier	**342,7**	325,3
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	**(3,5)**	17,4
Solde de clôture à la fin de la période	**339,2**	342,7

(iii) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date de l'état de la situation financière.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La valeur comptable des avances aux membres de l'ACP, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception du passif attribuable à l'obligation au titre des prestations définies postérieures à l'emploi) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2013				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2012	240,7	27,2	95,7	363,6
Entrées	3,0	0,7	5,7	9,4
Sorties	(1,0)	(0,1)	(4,0)	(5,1)
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2013	242,7	27,8	97,4	367,9
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2012	(89,4)	(7,1)	(76,7)	(173,2)
Charge d'amortissement	(3,1)	(1,1)	(1,7)	(5,9)
Sorties	1,0	0,1	4,0	5,1
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2013	(91,5)	(8,1)	(74,4)	(174,0)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2012	151,3	20,1	19,0	190,4
Au 31 mars 2013	151,2	19,7	23,0	193,9
Projets en cours en 2013				
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2013	42,6	7,6	7,3	57,5
Entrées en 2013	3,0	0,7	5,7	9,4
Engagements au 31 mars 2013	39,6	0,7	10,5	50,8

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 43,5 millions de dollars dans le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2012 – 42,3 millions de dollars), de 9,8 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2012 – 8,2 millions de dollars) et de 2,9 millions de dollars dans le projet d'adaptation des appareils de traitement des billets (31 décembre 2012 – 2,3 millions de dollars).

Le 1er octobre 2012, par suite du lancement du programme de remise à neuf et de modernisation des bâtiments du siège, les durées d'utilité estimées des composants liés aux bâtiments existants ont été modifiées pour tenir compte du commencement prévu des travaux de construction le 31 décembre 2013. Ce changement a donné lieu à une augmentation des charges d'amortissement de l'ordre de 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2013 et à une hausse estimée de 17,9 millions de dollars pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013.

Les engagements consistent principalement en des investissements de 44,8 millions de dollars dans le programme de remise à neuf et de modernisation des bâtiments du siège (31 décembre 2012 – 17,7 millions de dollars).

La Banque ne s'assure normalement pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Toutefois, dans le cadre du programme de remise à neuf et de modernisation des bâtiments du siège, la Banque a contracté une assurance la couvrant, au cours de

la période de construction, contre les risques auxquels ses biens pourraient être directement exposés.

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2012				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2011	218,2	30,8	99,5	348,5
Entrées	23,6	5,6	2,0	31,2
Sorties	(4,2)	(9,2)	(2,7)	(16,1)
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	3,1	-	(3,1)	-
Soldes au 31 décembre 2012	240,7	27,2	95,7	363,6
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2011	(85,1)	(12,1)	(74,7)	(171,9)
Charge d'amortissement	(8,5)	(4,0)	(4,7)	(17,2)
Sorties	4,2	9,0	2,7	15,9
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2012	(89,4)	(7,1)	(76,7)	(173,2)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2011	133,1	18,7	24,8	176,6
Au 31 décembre 2012	151,3	20,1	19,0	190,4
Projets en cours en 2012				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2012	48,2	6,9	2,1	57,2
Entrées en 2012	23,6	4,2	1,7	29,5
Engagements au 31 décembre 2012	22,2	3,4	3,0	28,6

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2013			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2012	42,8	55,8	98,6
Entrées	-	2,4	2,4
Sorties	-	-	-
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2013	42,8	58,2	101,0
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2012	(29,7)	(13,3)	(43,0)
Charge d'amortissement	(1,0)	(0,6)	(1,6)
Sorties	-	-	-
Transferts dans d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2013	(30,7)	(13,9)	(44,6)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2012	13,1	42,5	55,6
Au 31 mars 2013	12,1	44,3	56,4
Projets en cours en 2013			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2013	-	27,5	27,5
Entrées en 2013	-	2,4	2,4
Engagements au 31 mars 2013	-	0,1	0,1

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 23,4 millions de dollars dans le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2012 – 21,7 millions de dollars), de 1,7 million de dollars dans le projet d'adaptation des appareils de traitement des billets (31 décembre 2012 – 1,7 million de dollars) et de 2,0 millions de dollars dans le projet de renouvellement du Système de base de données tripartite (31 décembre 2012 – 1,4 million de dollars). Le volet « Gestion des données » de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2012 – 7,7 millions de dollars) a été mis en service en 2013 et retiré des projets en cours.

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2012			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2011	42,8	40,2	83,0
Entrées	-	17,5	17,5
Sorties	-	(1,9)	(1,9)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2012	42,8	55,8	98,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2011	(25,8)	(12,6)	(38,4)
Charge d'amortissement	(3,9)	(1,9)	(5,8)
Sorties	-	1,2	1,2
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2012	(29,7)	(13,3)	(43,0)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2011	17,0	27,6	44,6
Au 31 décembre 2012	13,1	42,5	55,6
Projets en cours en 2012			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2012	-	32,8	32,8
Entrées en 2012	-	16,1	16,1
Engagements au 31 décembre 2012	-	0,1	0,1

7. Autres éléments d'actif

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Stocks de billets de banque	**23,5**	32,1
Actif net au titre des prestations définies	**65,4**	0,8
Tous les autres éléments d'actif	**15,1**	8,7
Total des autres éléments d'actif	**104,0**	41,6

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 19 320,9 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (13 291,3 millions de dollars au 31 décembre 2012). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état du résultat global. Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 3 073,6 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 15 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 701,5 millions de dollars et 10 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2012).

9. Autres éléments de passif

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance	**331,0**	82,2
Passif net au titre des prestations définies		
Régimes de pension	**17,0**	20,1
Autres régimes	**175,8**	182,7
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	**88,8**	92,5
Total des autres éléments de passif	**612,6**	377,5

La somme de 331,0 millions de dollars (31 décembre 2012 – 82,2 millions de dollars) au titre du versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance est prise en compte dans le transfert de 331,0 millions de dollars au Receveur général pour la période présentée dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2012 – 1 022,2 millions de dollars) et est incluse dans les autres éléments de passif.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2013, une somme de 82,2 millions de dollars liée au résultat net de 2012 et une somme nulle liée au résultat net de 2013 ont été versées au Receveur général du Canada (contre une somme de 78,4 millions de dollars liée au résultat net de 2011 et une somme nulle liée au résultat net de 2012 versées au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2012).

10. Régimes d'avantages du personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois mois closes le 31 mars.

	31 mars 2013	31 mars 2012 *(retraité – note 3)*
Charges		
Régimes de pension	**9,3**	6,7
Autres régimes d'avantages du personnel	**3,7**	3,7
Total des charges comptabilisées au titre des régimes	**13,0**	10,4

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	31 mars 2013	31 mars 2012	31 mars 2013	31 mars 2012
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	**10,7**	11,1	-	-
Cotisations des membres du personnel	**2,3**	2,8	-	-
Total des cotisations	**13,0**	13,9	-	-

La Banque réévalue les actifs et les passifs au titre de ses régimes d'avantages du personnel futurs pour les périodes intermédiaires. Durant la période de trois mois close le 31 mars 2013, la Banque a constaté un gain de 74,3 millions de dollars attribuable à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (31 mars 2012, retraité (note 3) – perte de 9,4 millions de dollars attribuable à la réévaluation).

11. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada* et n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent. À la date de clôture, il n'y avait pas d'autres exigences extérieures relatives au capital de l'institution.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Capital social	**5,0**	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0
Réserve disponible à la vente	**302,2**	308,5
Réserve pour réévaluations	-	-
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	**432,2**	438,5

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**1,1**	3,9
Actions de la BRI	**301,1**	304,6
Réserve disponible à la vente	**302,2**	308,5

Réserve pour réévaluations

La réserve pour réévaluations, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée le 1er janvier 2010, au moment de la transition aux IFRS, pour couvrir les réévaluations futures du passif/actif net au titre des prestations définies et pour accumuler les réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque.

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Réserve pour réévaluations établie le 1er janvier 2010	**119,7**	119,7
Réévaluations cumulatives imputées à la réserve	**(119,7)**	(119,7)
Réserve pour réévaluations	**-**	-

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et impute aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non

réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie qui risqueraient de la placer en situation de capitalisation négative par suite de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.